

Année académique 2018 - 2019

Catégorie Pédagogique

Bachelier : agrégé de l'Enseignement secondaire inférieur orientation électromécanique

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE

Tél : +32 (0) 67 55 47 37

Fax : +32 (0) 67 55 47 38

Mail : peda.braine@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 73 Différenciation des apprentissages, notions d'orthopédagogie et détection des difficultés d'apprentissage et leur remédiation 3.1

Code	PETE3B73EM	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Maryline FAYT (maryline.fayt@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Néant

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Néant

Acquis d'apprentissage visés

Néant

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend les activités d'apprentissage suivantes :

PETE3B73EMA Différenciation des apprentissages, notions d'orthopédagogie et détection 30 h / 2 C des difficultés d'apprentissage et leur remédiation

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 20 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PETE3B73EMA Différenciation des apprentissages, notions d'orthopédagogie et détection 20 des difficultés d'apprentissage et leur remédiation

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Néant

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le

Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Année académique 2018-2019

Catégorie Pédagogique

Bachelier : agrégé de l'Enseignement secondaire inférieur orientation électromécanique

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE

Tél : +32 (0) 67 55 47 37

Fax : +32 (0) 67 55 47 38

Mail : peda.braine@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Différenciation des apprentissages, notions d'orthopédagogie et détection des difficultés d'apprentissage et leur remédiation			
Code	6_PETE3B73EMA	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Maryline FAYT (maryline.fayt@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Le cours familiarisera les étudiants aux concepts clés relatifs à la pédagogie différenciée.

Les étudiants seront également sensibilisés aux différents troubles d'apprentissage spécifiques (TAS) et aux types de handicaps. L'organisation de l'enseignement spécialisé sera abordée ou revue.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Inscrit dans une logique de lutte contre l'échec scolaire, ce cours a pour but d'amener les étudiants-stagiaires à introduire de la différenciation pédagogique au sein de leurs pratiques en prenant en considération l'hétérogénéité des élèves, et leurs besoins spécifiques.

Définir ce qu'on entend par difficulté, trouble d'apprentissage, maladie, handicap,...

Expliquer les interventions à privilégier pour chacun d'eux.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Acte d'apprendre - Différenciation pédagogique - Notions d'orthopédagogie - Remédiations - Troubles d'apprentissage, cognitifs, psychologiques, maladies : dyslexie - dysorthographe - dysphasie - bégaiement - déficience intellectuelle - troubles du comportement - troubles de l'attention - enfant malade...).

Leviers et freins à l'apprentissage.

Mise en oeuvre de la différenciation. Prise en charge des élèves en difficulté. Pratiques de terrain, outils, méthodes qui contribuent à rendre les élèves acteurs. Evaluation des apprentissages dans un tel contexte.

Démarches d'apprentissage

Analyse de séquences observées ou prestées dans toute classe mettant en oeuvre cette démarche et/ou interview des maîtres de stage sur leurs pratiques.

Travaux de recherche à propos des différentes facettes du cours : enseignement spécialisé, troubles d'apprentissages, intelligences multiples,...

Dispositifs d'aide à la réussite

Echanges (corrections, réponses aux questions, aides,...) possibles en fonction des demandes et besoins des étudiants.

Ouvrages de référence

Gillig, J.-M. (2001). Les pédagogies différenciées. Origine, actualité, perspectives. Bruxelles : De Boeck.
Gillig, J.-M. (2001). Remédiation, soutien & approfondissement à l'école. Paris : Hachette.
Goupil, G. (2007). Les élèves en difficulté d'adaptation et d'apprentissage. Montréal : G. Morin.
Guilloux, R. (2009). L'effet domino « DYS ». Montréal : Chenelière Education.
Hume, K. (2009). Comment pratiquer la pédagogie différenciée avec de jeunes adolescents ? Bruxelles: De Boeck.
Reid, G. (2010). Enfants en difficulté d'apprentissage. Intégration et styles d'apprentissage. Bruxelles :De Boeck.
Siaud-Facchin, J. (2006). Aider l'enfant en difficulté scolaire. Paris : Odile Jacob.

Supports

Livres et articles issus de diverses revues et publications : Cahiers pédagogiques, Sciences Humaines, Vie pédagogique, Forum, Traces, ...

Livres et articles issus de diverses revues et publications (Cahiers pédagogiques, Sciences Humaines, Vie pédagogique, Forum, Echec à l'échec, ...) et présents à la bibliothèque de l'Ecole Normale de Braine-le-Comte.

Des documents sont fournis aux étudiants en début d'année.

Des notes de cours sont aussi transmises aux étudiants en fonction des besoins et demandes.

Lors des séances de cours, le Powerpoint, des supports visuels, le rétroprojecteur peuvent être utilisés.

Personnes-ressources éventuelles.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Présence, participation et implication durant les séances de cours s'avèrent nécessaires.

Le plagiat, le non-respect des échéances et/ou des consignes impliquent un zéro.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Trv	20				
Période d'évaluation	Exe	80			Exe	100

Trv = Travaux, Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).